



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+d@E+ +oLPOo.θξ+ | θ%oA%* | ٢٤٨٧oO
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 23 avril 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 23 avril 2026 le prospectus préliminaire relatif à une augmentation de capital et/ou cession d'actions de VINCI réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou cession d'un maximum de 8 804 006 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des entités suivantes : FREYSSIMA, CEGELEC, DUMEZ MAROC, SOGEA MAROC, SOLSIF MAROC, EXPROM FACILITIES, VIGIPROM, SIXENSE MAROC et LA COMPAGNIE MAROCAINE DES ENERGIES EOLIENNE SOLAIRE ET BIOMASSE.

Le prix de souscription sera fixé le 30 avril 2026.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2026 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 15 janvier 2026 ;
- Document d'Enregistrement Universel 2025 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 27 février 2026 sous le numéro D.26-0051.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus et sur le site internet de « VINCI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/010/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)